

# Politique du Fonds de bourses d'études commémoratif Pam O'Brien

---

Si vous avez des questions concernant cette politique, veuillez contacter le comité des bourses d'études à l'adresse [scholarship@interpride.org](mailto:scholarship@interpride.org).

**DERNIÈRE MISE À JOUR : Avril 2022**

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Programmes du Fonds de subventions mondiales InterPride</b>	<b>4</b>
<b>À propos d'InterPride</b>	<b>5</b>
Vision	5
Mission	5
Valeurs	5
Rôle	5
À propos de la fierté	6
<b>Aperçu du fonds de bourses d'études</b>	<b>6</b>
Montant de la subvention	6
Objet de la bourse	7
Populations cibles	7
Critères d'éligibilité	7
Exclusions	7
Conditions d'attribution des bourses d'études	8
Soumission des demandes	10
Informations sur l'organisation	10
Informations sur les événements de la Fierté	10
Informations relatives à la conférence	11
Informations sur le premier et le deuxième délégué	11
Financement disponible pour contribuer aux frais de participation au GM&WC	11
Demande de bourse d'études	11
Informations complémentaires	12
Accords de décharge pour les bénéficiaires de subventions	12
Accords sur le courrier électronique et la confidentialité	12
État financier de l'organisation	12
Évaluation de l'application	13
Critères d'évaluation	13
Notification de la décision	13
Exigences pour les bénéficiaires de subventions	14
Reconnaissance de la marque	14

Rapport sur les avantages	14
Gestion et approbation	14
<b>Questions fréquemment posées</b>	<b>15</b>
Annexe A. Calendrier des demandes de subventions du Fonds de bourses d'études	17
Annexe B. Libération des photographies, des enregistrements audio et vidéo et des données	18
Annexe C. Accord sur les exigences des bénéficiaires de subventions	19
Annexe D. Accusé de réception du visa de voyage	20

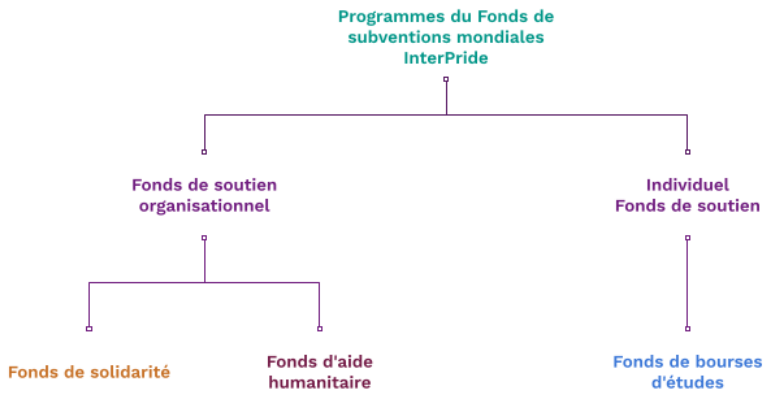
# Introduction

Merci de l'intérêt que vous portez au Fonds de bourses d'études Pam O'Brien d'InterPride (Fonds de bourses d'études). Le fonds de bourses d'études est compétitif parce que nous ne pouvons pas financer toutes les demandes que nous recevons. La soumission d'une demande ne garantit pas que votre demande sera approuvée.

Avant de poser votre candidature, veuillez lire toutes les directives. Il est important de se renseigner sur les changements et les exigences du processus de demande. La demande de subvention se trouve et est remplie en ligne à l'adresse suivante : Scholarship Fund Application Form. Pour plus d'informations, consultez la section Foire aux questions ("FAQ").

## Programmes du Fonds de subventions mondiales InterPride

InterPride offre trois (3) programmes de subventions axés sur deux catégories : les fonds de soutien organisationnel et les fonds de soutien individuel. Les organisations peuvent faire une demande pour le Fonds de solidarité et/ou le Fonds humanitaire. Les particuliers peuvent faire une demande pour le Fonds de bourses d'études. (Voir la FAQ pour une explication de ces fonds). Tous les fonds sont alloués sur la base des besoins.



# À propos d'InterPride

## Vision

Réaliser l'équité juridique, sociale et culturelle pour la communauté SOGIESC (diverses orientations sexuelles, identités et expressions de genre, et caractéristiques sexuelles) à travers le mouvement de la Fierté.

## Mission

- Contribuer à la visibilité et à l'inclusion des communautés SOGIESC.
- Connecter, développer et soutenir les plateformes et réseaux de la Fierté dans le monde entier.
- Aider le mouvement de la Fierté à concevoir et à organiser des événements sur les droits de l'homme qui déconstruisent les mythes, les mensonges et les préjugés entourant les réalités SOGIESC.
- Optimiser la mise en réseau et la communication au sein du mouvement mondial de la Fierté, offrir des ressources, développer et renforcer les partenariats.

## Valeurs

Confiance, respect, responsabilité, diversité, multiculturalisme, gentillesse, courage.

## Rôle

InterPride est l'organisation internationale qui fait avancer le mouvement de la Fierté en coordonnant avec des partenaires mondiaux qui partagent nos valeurs.

Nous sommes particulièrement bien placés pour mener à bien notre travail car InterPride :

- Travaille avec et soutient la visibilité et le développement des réseaux de la Fierté dans le monde, contribuant ainsi à la présence et à l'influence des efforts de la Fierté aux niveaux régional et local.
- Soutient la production d'événements de Fierté pour la communauté SOGIESC mondiale.
- Gère, soutient et récompense WorldPride™, les programmes de subventions mondiales et les initiatives connexes.

Fondée en 1982, InterPride est une organisation sans but lucratif fondée sur l'adhésion qui compte plus de 300 membres dans plus de 60 pays. Les sources de revenu comprennent les cotisations des membres, les droits de licence, les commandites, les dons et la vente de marchandises.

Nous nous associons à d'autres associations internationales, régionales et nationales LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Queers, Intersexes, Asexuels+) et à des organisations de défense des droits de l'homme afin de faciliter le changement social pour les personnes LGBTQIA+ du monde entier. Chaque année, InterPride, ses partenaires et ses membres engagent des millions de personnes par le biais d'événements en personne et virtuels, des médias grand public et des médias sociaux.

## À propos de la fierté

- InterPride définit la Fierté comme tout rassemblement public ou semi-public dirigé par et pour les personnes issues des communautés SOGIESC qui promeut la visibilité et l'inclusion.
- Ces rassemblements peuvent prendre de nombreuses formes, y compris, mais sans s'y limiter, un défilé, une marche, un rallye, un festival, ainsi que des événements reflétant diverses pratiques culturelles telles que des spectacles, des danses traditionnelles, des cérémonies et des récits.
- La nature des rassemblements de la Fierté est influencée par les contextes politiques, sociaux et culturels, y compris les contraintes imposées par les environnements à risque.
- Une organisation de Fierté est une organisation qui produit un événement de Fierté. Une organisation peut être qualifiée de "Pride-like" lorsqu'elle ne produit pas d'événement de Fierté tel que décrit ci-dessus mais aspire à le faire. L'incapacité de produire un événement de Fierté peut être due à des facteurs tels que l'interdiction de rassemblement public, des environnements politiquement hostiles, le manque de financement ou la capacité organisationnelle.

## Aperçu du fonds de bourses d'études

InterPride s'engage à soutenir les besoins évolutifs de notre communauté LGBTQIA+. Le fonds de bourses d'études offre des subventions aux représentants des organisations membres à part entière d'InterPride pour leur permettre d'assister à l'assemblée générale annuelle et à la conférence mondiale d'InterPride. Dans le cadre du Fonds de bourses d'études, le nombre total et la valeur des subventions approuvées sont assujettis à la disponibilité des fonds.

Les fonds destinés au Fonds de bourses d'études sont versés par nos organisations membres, nos partenaires et nos commanditaires.

## Montant de la subvention

Le fonds de bourses d'études permet de rembourser jusqu'à soixante-dix pour cent (70 %) des frais encourus pour participer au GM&WC. Dans certains cas, par exemple

lorsque l'organisation candidate est située dans un pays éligible à l'aide publique au développement (telle que définie par l'OCDE), le remboursement des frais peut aller jusqu'à cent pour cent (100 %). La proportion des coûts remboursés à l'organisme candidat est à la discrétion du Comité des bourses.

## Objet de la bourse

InterPride accorde des subventions du Fonds des bourses d'études pour les coûts suivants :

- Inscription à la conférence
- Hébergement
- Transport
- Repas (qui ne sont pas inclus dans les frais d'inscription à la conférence)

*Les demandes de financement supplémentaires sont examinées au cas par cas.*

## Populations cibles

InterPride accorde des subventions à un maximum de deux délégués nommés par des organisations Fierté membres à part entière.

## Critères d'éligibilité

- Le candidat est une organisation membre à part entière de Pride. Le nom de l'organisation candidate doit correspondre au nom de l'organisation membre.
- Le demandeur a payé sa cotisation pour l'année en cours.
- Le candidat a démontré qu'il respecte les valeurs, le code d'éthique et de conduite, les statuts et les règlements d'InterPride.
- La demande ne concerne pas plus de deux représentants.
- L'organisation candidate n'a pas été bénéficiaire de la bourse d'études plus de deux fois auparavant.
- La demande est limitée aux coûts de participation au GM&WC.

## Exclusions

Les subventions ne sont pas accordées à :

- Les délégués de Pride non membres
- Les dettes payantes
- Les entreprises à but lucratif
- les organisations gouvernementales

- Les dotations ou les acquisitions d'immobilisations
- Les subventions ne sont généralement pas accordées au même délégué pendant plus de deux années consécutives
- Organisations qui ne s'alignent pas sur notre mission, notre vision, nos valeurs ou notre politique d'éthique
- Les organisations qui pratiquent une discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la croyance, l'appartenance religieuse, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'origine nationale.

## Conditions d'attribution des bourses d'études

1. Le fonds de bourses d'études permet de rembourser les frais engagés par l'organisation candidate pour la participation de son ou ses représentants au GM&WC, y compris l'inscription à la conférence, l'hébergement, le transport et les repas (qui ne sont pas inclus dans les frais de conférence).
2. Les fonds destinés à couvrir les frais de participation au GM&WC ne sont généralement pas versés à l'avance. Dans certains cas cependant, par exemple lorsqu'une organisation candidate est située dans un pays éligible à l'aide publique au développement (telle que définie par l'OCDE), jusqu'à cinquante pour cent (50 %) des coûts peuvent être payés à l'avance. Le paiement des fonds à l'avance est à la discrétion du Comité des bourses.
3. Lorsque des fonds sont versés à l'avance et que le ou les délégués de l'organisme demandeur ne se présentent pas au GM&WC, l'organisme demandeur doit rembourser à InterPride le montant total des fonds versés à l'avance dans les quatorze (14) jours. Le défaut de rembourser les fonds dans ces circonstances rendra l'organisme demandeur inadmissible à tout financement futur du Fonds de bourses d'études ou de tout autre programme de subventions.
4. Toutes les dépenses soumises pour remboursement doivent être accompagnées de reçus. L'organisation candidate doit soumettre les reçus au trésorier par courriel ([treasurer@interpride.org](mailto:treasurer@interpride.org)) ou par tout autre moyen approuvé, au plus tard quatorze (14) jours après la conférence. Le remboursement des frais est limité aux dépenses approuvées.
5. Tous les remboursements de frais seront effectués par chèque bancaire tiré aux États-Unis, en espèces ou par PayPal, au plus tard trente (30) jours après la réception et l'approbation des reçus. Toute autre forme de remboursement doit être approuvée soixante (60) jours avant le GM&WC.
6. L'organisation candidate est responsable de l'organisation du voyage de son ou ses délégués, y compris l'inscription à la conférence, le transport et les réservations d'hôtel.



7. L'organisation candidate est responsable de l'obtention des passeports et des visas pour ses délégués, le cas échéant. Ces documents doivent être présentés à InterPride sur demande.
8. Des colocataires peuvent être assignés afin de permettre à InterPride de fournir une aide financière au plus grand nombre possible de candidats. Les délégués doivent savoir qu'ils peuvent partager une chambre avec une personne qu'ils ne connaissent pas. S'il y a une raison médicale pour laquelle un candidat ne peut pas partager une chambre, veuillez l'indiquer sur la demande.
9. Un représentant de l'organisation candidate sera le délégué votant accrédité au GM&WC.
10. Le(s) délégué(s) de l'organisation candidate fera(ont) tout son(leur) possible (si les horaires de vol le permettent) pour assister à la réception des bourses d'études le jeudi soir du week-end de la conférence. Les organisations et les délégués bénéficiaires de la bourse seront reconnus publiquement lors de la réception des bourses d'études.
11. Les délégués qui participent pour la première fois à la conférence assisteront à une séance d'orientation.
12. Le(s) délégué(s) de l'organisation candidate assistera(ont) à toutes les réunions plénières, à un atelier par tranche horaire, et s'efforcera(ont) d'assister à tous les événements sociaux et autres événements prévus au programme de la conférence. Le(s) délégué(s) de l'organisation doit(vent) prévoir de rentrer chez lui(eux) le jour de la clôture du GM&WC (en fonction de la disponibilité des transports).
13. Les fonds seront accordés à l'organisation candidate, et non au délégué.
14. L'organisation qui accueille le GM&WC n'a pas le droit de demander une bourse d'études.
15. L'organisation du délégué veillera à ce que chaque délégué boursier soumette le rapport du bénéficiaire au plus tard quatorze (14) jours après la conférence.
16. Les paiements des bourses d'études seront effectués après la remise des rapports finaux et des reçus. Si une partie des frais a été payée avant la participation à la conférence, le solde sera payé une fois que les rapports finaux auront été soumis.
17. Toutes les organisations candidates doivent fournir au moins deux (2) lettres de recommandation, sur papier à en-tête officiel et/ou un courriel officiel, provenant de différentes organisations connaissant bien l'organisation candidate et son travail.
18. L'organisation doit immédiatement informer les coprésidents des bourses d'études de tout changement concernant le délégué désigné.

19. Le non-respect de ces conditions peut empêcher l'octroi de futures subventions du Fonds des bourses à votre organisation.

## Soumission des demandes

Les demandes peuvent être soumises au Comité des bourses d'études (Comité) au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours avant la participation prévue au GM&WC.

Les étapes de la soumission de la demande sont indiquées à l'annexe A.

En plus des autres informations spécifiées, le formulaire de demande exige que le candidat fournisse :

### Informations sur l'organisation

- Nom, adresse, ville, état/province/région, code postal/zip et pays de l'organisation.
- Année de création de l'organisation
- Description de l'objectif de l'organisation
- Description des activités de l'organisation
- Nombre de membres de l'organisation
- Adresse électronique, numéro de téléphone, site Web et/ou liens vers les médias sociaux de l'organisation<sup>1</sup>
- Personne de contact principale (nom, pronoms, courriel, téléphone)
- Personne de contact suppléante (nom, pronoms, courriel, téléphone)

### Informations sur les événements de la Fierté

- Date de la dernière manifestation de la Fierté
- Brève description de la dernière manifestation de la Fierté
- Nombre de participants à la dernière manifestation de la fierté nationale
- Date de la prochaine manifestation de la Fierté
- Environnement social et politique dans lequel se déroulent les événements de Fierté
- Participation à des conférences régionales sur la Fierté ou à des conférences connexes.

---

<sup>1</sup> InterPride reconnaît qu'un site Web ou une présence dans les médias sociaux peut être restreint ou interdit dans certains endroits.

## Informations relatives à la conférence

- Identification de toute subvention antérieure du Fonds de bourses d'études reçue par l'organisation candidate.
- L'organisation ou ses délégués sont-ils en mesure de contribuer financièrement aux frais de participation de leur(s) délégué(s) au GM&WC ?
- L'organisation a-t-elle fait appel à d'autres sources de financement pour participer au GM&WC ?
- Déclaration sur les avantages attendus de la participation du ou des délégués au GM&WC
- Déclaration sur les besoins financiers

## Informations sur le premier et le deuxième délégué

- Nom complet du délégué
- Pronoms du délégué
- Adresse du délégué
- Adresse électronique et numéro de téléphone du délégué
- Identité propre du délégué (facultatif)
- Position du délégué dans l'organisation
- Langues principale et secondaire parlées par le délégué

## Financement disponible pour contribuer aux frais de participation au GM&WC

- Fonds de l'organisation
- Fonds du/des délégué(s)
- Autres contributions
- Montant total du financement disponible (toutes sources confondues)

## Demande de bourse d'études<sup>2</sup>

- Frais d'inscription
- Frais de transport
- Frais d'hôtel
- Repas (qui ne sont pas inclus dans les frais d'inscription à la conférence)

---

<sup>2</sup> InterPride operates in US dollars (USD\$). We therefore request that all requests be made in USD\$.

- Montant total demandé en USD\$ (coûts encourus moins les contributions disponibles aux coûts)

## Informations complémentaires

- Détails supplémentaires, demandes, besoins ou autres informations à l'appui de la demande.

## Accords de décharge pour les bénéficiaires de subventions

- Accord pour fournir des photographies, des images ou des vidéos (annexe B) lorsque ce matériel ne présente pas de risque pour la sécurité des personnes, si la demande est acceptée.
- L'acceptation des exigences relatives à la reconnaissance de la marque (annexe C), si la demande est acceptée. InterPride reconnaît qu'une présence en ligne peut être limitée ou interdite dans certains endroits.
- L'accord pour soumettre le rapport sur les avantages du délégué à la bourse d'études au plus tard quatorze (14) jours après la conférence.
- Accusé de réception du visa de voyage (annexe D) : Le candidat au Fonds de bourses d'études convient qu'InterPride n'est pas responsable des dépenses associées à l'obtention, à la demande ou à l'obtention d'un visa de voyage pour le pays hôte de l'Assemblée générale et de la Conférence mondiale à partir du pays d'origine du délégué.

## Accords sur le courrier électronique et la confidentialité

- Permissions de marketing par courriel : Le candidat accepte de recevoir des courriels, des bulletins d'information et d'autres mises à jour d'InterPride. Veuillez noter que si vous n'acceptez pas de recevoir des courriels, des bulletins d'information et d'autres mises à jour, vous manquerez d'importantes mises à jour de la demande et d'autres mises à jour.
- Politique de confidentialité : vous convenez et confirmez que vous avez lu et accepté les conditions de la politique de confidentialité située ici : <https://interpride.org/privacy.html>.

## État financier de l'organisation

- État financier le plus récent de l'organisation

## Lettres de recommandation

- Deux (2) lettres de recommandation, sur papier à en-tête officiel et/ou un courriel officiel, provenant de différentes organisations connaissant l'organisation candidate et son travail.

*Les candidatures doivent être entièrement remplies pour être prises en considération. Un accusé de réception sera envoyé dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de la demande.*

## Évaluation de l'application

- Le candidat sera vérifié par le représentant du Conseil consultatif mondial (GAC) de sa région.
- Le candidat doit également être vérifié par au moins un (1) autre membre du Comité des bourses qui n'est pas de la région du candidat. La vérification peut impliquer des recherches sur l'histoire et les activités du candidat et/ou la confirmation des informations soumises par des tiers indépendants.
- Bien que le Comité fasse tout son possible pour accélérer l'évaluation des demandes, il convient de prévoir une période de quarante (40) jours à compter de la soumission pour la notification du résultat de la demande.

## Critères d'évaluation

Les facteurs qui sont pris en compte dans l'évaluation des demandes sont les suivants :

- L'organisation candidate répond-elle à tous les critères d'admissibilité ?
- L'organisation candidate correspond-elle à la mission et aux valeurs d'InterPride ?
- L'organisme demandeur a-t-il participé activement à des activités locales ou régionales de la Fierté et/ou à titre de bénévole d'InterPride ?
- Quels avantages la bourse d'études procurera-t-elle à l'organisme et à son ou ses délégués ?
- La bourse d'études créera-t-elle des possibilités de participation pour les personnes sous-représentées ou marginalisées ?
- Le demandeur fait-il preuve de saines pratiques de gestion financière ?
- Le demandeur a-t-il démontré sa capacité à rendre compte des avantages de la bourse ?

## Notification de la décision

Tous les candidats seront informés par écrit de la suite donnée à leur demande dans les quarante-huit (48) heures suivant la prise de décision.

Après notification aux candidats retenus et finalisation de tous les documents en suspens, le trésorier du conseil d'administration ou son délégué transférera le montant de la subvention dans les sept (7) jours.

# Exigences pour les bénéficiaires de subventions

## Reconnaissance de la marque

Les candidats retenus doivent accepter d'inclure le logo d'InterPride sur leur site Web (ou un support équivalent) avec un hyperlien vers la page des subventions d'InterPride pour l'année de la subvention et les deux (2) années suivantes après la réalisation du projet de subvention. Ces exigences seront levées dans les endroits où un site Web (ou un support équivalent) est restreint ou interdit.

Les candidats doivent également accepter d'inclure le logo d'InterPride sur tous les supports numériques, imprimés ou autres supports similaires reconnaissant la bourse, là où ces supports ne sont pas interdits et ne présentent pas de risque pour la sécurité des personnes.

## Rapport sur les avantages

Tous les boursiers seront OBLIGÉS de soumettre un rapport sur les avantages. L'absence de rapport sur les avantages après l'événement rendra le bénéficiaire définitivement inéligible aux futures opportunités de subvention. Les demandes futures ne seront pas prises en compte ni acceptées pour les organisations qui ne soumettent pas de rapport sur les bénéfices après l'événement.

L'organisation du délégué veillera à ce que chaque boursier soumette le rapport sur les avantages au plus tard quatorze (14) jours après la conférence. Nous accueillons également les photos et les images qui montrent la participation au GM&WC pour les inclure dans notre bulletin d'information et sur notre site Web.

## Gestion et approbation

Le Comité des bourses d'études gèrera le processus de demande et d'évaluation, y compris :

- S'assurer que la disponibilité et l'admissibilité au financement sont promues par InterPride et d'autres plateformes.
- Évaluer les demandes de financement.
- Faire des recommandations sur l'approbation des fonds lors des réunions mensuelles du conseil d'administration d'InterPride.
- Maintenir une base de données des demandes.
- Fournir des rapports sur l'attribution des bourses d'études à inclure dans le rapport annuel d'InterPride et dans les médias sociaux.
- Communiquer avec les candidats aux bourses d'études, y compris aviser les candidats retenus.

- S'assurer que les bénéficiaires de bourses d'études fournissent un rapport sur les avantages après l'événement - un lien vers le formulaire de soumission du rapport sur les avantages sera inclus dans les courriels de notification.

## Questions fréquemment posées

<b>Question</b>	<b>Réponse :</b>
Qu'est-ce qu'une manifestation de type Pride ou Pride-like ?	Toute réunion publique ou semi-publique dirigée par et pour des personnes issues des communautés SOGIESC qui promeut la visibilité et l'inclusion.
Qu'est-ce que le SOGIESC ?	Diverses orientations sexuelles, identités et expressions de genre, et caractéristiques sexuelles.
Qu'est-ce que le Fonds de solidarité ?	Subventions pour les événements communautaires de la Fierté, en particulier dans le Sud et en Europe de l'Est, où les activités publiques LGBTQIA+ se heurtent souvent à l'opposition ou à l'hostilité.
Qu'entend-on par "Sud global" ?	Cette définition s'applique aux pays en développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et centrale, et des îles du Pacifique.
Qu'entend-on par Europe de l'Est ?	Aux fins du Fonds de solidarité, l'Europe orientale comprend l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, l'Estonie, la Géorgie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie, le Monténégro (ex-Yougoslavie), la Pologne, la Roumanie, la Fédération de Russie, la Serbie, la Slovaquie et l'Ukraine.
Qu'est-ce qu'un lieu en développement ?	Un pays ou une région où il est difficile pour les mouvements de base comme Pride de prendre de l'ampleur en raison de contraintes politiques, économiques ou culturelles.
Qu'est-ce qu'un lieu hostile ?	Un pays ou une région où les communautés homosexuelles font l'objet de sanctions légales ou culturelles ou où l'expression de la fierté est combattue par les gouvernements et/ou certaines sections de la société.
Qu'est-ce que le Fonds d'aide humanitaire ?	Subventions pour les besoins essentiels et le développement des installations.
Qu'est-ce que le Fonds de solidarité ?	Subventions pour les événements communautaires de la Fierté, en particulier dans le Sud et en Europe de l'Est, où les activités publiques LGBTQIA+ se heurtent souvent à l'opposition ou à l'hostilité.
Qu'est-ce que le Fonds de bourses d'études ?	Subventions pour aider les candidats éligibles à assister à l'assemblée générale et à la conférence mondiale d'InterPride.
Quelle est la date limite de soumission ?	Les demandes peuvent être soumises à tout moment de l'année.

Y a-t-il des frais de dossier ?	<b>NON.</b> L'envoi des candidatures est gratuit.
Peut-on postuler pour plus d'une catégorie ?	<b>OUI!</b> Comme les demandes ne correspondent pas toujours à une seule catégorie, il est possible de présenter des demandes pour plus d'une catégorie.
Y a-t-il un montant maximal pour les subventions ?	<b>OUI.</b> Le montant maximal de la subvention du Fonds de solidarité pour 2022 est de 2 000 \$.
Devons-nous entrer dans une catégorie ?	<b>NON.</b> Choisissez la catégorie qui correspond le mieux à votre proposition.
Devons-nous fournir tout ce qui est énuméré dans le formulaire de candidature pour être pris en considération ?	<b>OUI.</b> Les documents et informations doivent être soumis. Il n'y a pas d'exception. <b>S'il manque quelque chose dans le dossier de candidature, nous considérerons que la candidature est incomplète et elle ne sera pas prise en compte.</b>
Je ne suis pas un rédacteur de subventions, et je ne sais pas comment remplir le formulaire.	<b>C'EST BON.!</b> Nous ne nous attendons pas à ce que tout le monde ait de l'expérience dans la rédaction de subventions. Faites du mieux que vous pouvez. Nous recherchons des organisations dignes d'être soutenues, et non des organisations ayant la meilleure capacité à rédiger des demandes de subvention.
Serai-je informé(e) si ma demande de subvention n'est pas approuvée ?	<b>NON.</b> Vous serez informé au plus tard soixante (60) jours après la date de soumission de l'approbation ou du refus (voir annexe A).
S'il est approuvé, quand le logo InterPride doit-il apparaître sur le site Web ou les médias sociaux de mon organisation ? site Web ou les médias sociaux de mon organisation ?	Après avoir reçu l'avis que votre demande a été approuvée. InterPride vérifiera dans les soixante (60) jours que le logo est présent sur votre site Web (ou sur un support similaire) lorsqu'il vous est possible d'héberger un site Web ou un autre média social.



## Annexe A. Calendrier des demandes de subventions du Fonds de bourses d'études



## **Annexe B. Libération des photographies, des enregistrements audio et vidéo et des données**

Cette décharge s'applique uniquement aux enregistrements photographiques, audio ou vidéo (le matériel) recueillis dans le cadre du Fonds de bourses d'études. Lorsque la fourniture de ce matériel peut présenter un risque pour la sécurité des personnes, les candidats peuvent fournir un autre matériel, le cas échéant.

En soumettant la demande, le candidat

- accorde l'autorisation d'utiliser les photographies, les images et les sons, tels qu'enregistrés sur support audio ou vidéo, associés à l'utilisation de la bourse, sans paiement ni autre contrepartie.
- comprend que les images associées à l'utilisation de la subvention peuvent être éditées, copiées, exposées, publiées ou distribuées et renonce au droit d'inspecter ou d'approuver le produit fini
- renonce à tout droit à des redevances ou à toute autre compensation découlant ou liée à l'utilisation d'images, d'enregistrements ou d'autres données obtenues pour la subvention
- accepte et accorde la permission à InterPride d'utiliser toutes les images, les rapports sur les avantages et tout autre matériel, à notre discrétion, pour publication dans le domaine public (c.-à-d. site Web, médias sociaux, correspondance par courriel, communiqué de presse)
- comprend que cette permission signifie que les enregistrements photographiques ou vidéo peuvent être affichés électroniquement sur Internet ou dans un lieu public
- reconnaît qu'il ne sera pas consulté sur l'utilisation des photographies ou des enregistrements vidéo
- accepte de renoncer à toute réclamation contre toute personne ou organisation utilisant le matériel à des fins légales.
- comprend qu'il n'y a pas de limite de temps à la validité de cette décharge, ni de limite géographique à l'endroit où ce matériel peut être distribué.

En soumettant cette demande, le demandeur reconnaît qu'il a lu et compris les conditions ci-dessus et accepte d'être lié par elles.

## **Annexe C. Accord sur les exigences des bénéficiaires de subventions**

En soumettant la demande, l'organisation du délégué accepte les exigences suivantes du bénéficiaire de la subvention :

### **Reconnaissance de la marque :**

Si la demande est acceptée, l'organisation du délégué accepte de :

- d'inclure le logo d'InterPride sur le site Web de l'organisation du délégué (ou un support équivalent) avec un hyperlien vers la page des subventions d'InterPride pour l'année de la bourse et les deux (2) années suivantes après la réalisation du projet de subvention. Cette exigence ne s'applique pas lorsqu'une présence en ligne est interdite ou restreinte.
- inclure le logo d'InterPride sur tout le matériel numérique, imprimé ou autre utilisé pour promouvoir la bourse.

### **Rapport sur les avantages :**

Si la demande est acceptée, l'organisation du délégué s'engage :

- de soumettre un rapport sur les avantages après l'événement qui comprend des informations sur les avantages tirés de la subvention.
- l'organisation du délégué s'assurera que chaque bénéficiaire de la bourse soumette un rapport au plus tard quatorze (14) jours après la conférence.
- le fait de ne pas soumettre un rapport sur les bénéfices après l'événement aura pour conséquence que l'organisation du délégué sera définitivement inéligible pour de futures opportunités de subventions.

En soumettant cette demande, le candidat reconnaît qu'il a lu et compris les conditions ci-dessus et accepte d'être lié par elles.

[Le rapport sur les prestations peut être soumis en cliquant ici.](#)

#### **Annexe D. Accusé de réception du visa de voyage**

En soumettant la demande, l'organisation du délégué accepte les exigences suivantes du bénéficiaire de la subvention :

- Si le candidat est retenu, il est responsable de l'obtention d'un visa de voyage.
- InterPride n'est pas responsable des dépenses associées à l'obtention, à la demande ou à l'obtention d'un visa de voyage pour l'Assemblée générale et la Conférence mondiale à partir du pays d'origine d'un délégué.
- En soumettant cette demande, le candidat reconnaît qu'il a lu et compris les conditions ci-dessus et accepte d'être lié par elles.



**InterPride**

interpride.org | [scholarship@interpride.org](mailto:scholarship@interpride.org) | @interpride